



**Demande de souscription  
Au contrat ouvert RC GESTIONNAIRE /  
EXPLOITANT DE PLATEFORME ULM  
FFPLUM 2009/2790**

**Ce contrat est proposé uniquement aux structures affiliées FFPLUM ou aux licenciés FFPLUM, gestionnaires et/ou exploitants d'une plateforme à usage occasionnel ou permanent et destinée à accueillir uniquement des ULM, qu'ils soient propriétaires ou non de la plateforme.**

**NOM DU PROPOSANT :** .....

Association Loi 1901  SCI  SARL / SA/ SAS  AUTRE : .....

Code CLUB FFPLUM (obligatoire si club) : .....

Nom et prénom du responsable : .....

N°de licence FFPLUM (obligatoire) .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tel : ..... Fax : .....

Email : .....

**Si Société :**

Code APE : ..... Numéro SIREN : .....

**GENERALITES LIEES A LA PLATEFORME ULM :**

Nom de la Plateforme : .....

Adresse : .....

.....

Date de Création:.....

Etes-vous :

- Propriétaire de la plateforme  OUI  NON

- Exploitant de la plateforme  OUI  NON

**La plateforme accueille-t-elle uniquement des ULM :**  OUI  NON

***Sinon, contactez AIR COURTAGE ASSURANCES pour une étude spécifique***

Avez-vous connaissance de sinistres survenus sur la plateforme désignée au cours des 3 dernières années ou de mises en cause de la responsabilité du gestionnaire et/ou exploitant de la plateforme au cours des 3 dernières années :

OUI  NON

**Si oui, merci de préciser la date et les circonstances du ou des sinistres et/ou de la ou des mises en cause et contacter AIR COURTAGE ASSURANCES pour une étude spécifique :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



**ADHERENT / ASSURE :** Le Gestionnaire et/ou exploitant de la plateforme ULM, affilié ou licencié à la FFPLUM, qu'il soit propriétaire ou non de la plateforme.

**OBJET DE LA GARANTIE :**

Le présent contrat a pour objet de garantir l'Adhérent/Assuré contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en sa qualité de gestionnaire et/ou exploitant de la plateforme ULM désignée dans la demande de souscription, en raison de dommages corporels, matériels et immatériels occasionnés aux tiers.

Notamment, le présent contrat couvre sa responsabilité civile en tant que gestionnaire et/ou exploitant de la plateforme ULM désignée en raison :

- des hangars
- des intoxications alimentaires provoquées par la distribution d'aliments par ses commettants au bar, restaurant club house de l'aérodrome
- de la distribution, réception et stockage du carburant aux aéronefs ou à tout autre véhicule

Et y compris les Risques de guerre et assimilés (vandalisme...) selon la Clause AVN 52F

L'adhérent/assuré est le gestionnaire et/ou exploitant de la plateforme ULM désignée, affilié ou licencié à la FFPLUM, qu'il soit propriétaire ou non de la plateforme.

**PRINCIPALES EXCLUSIONS (liste non exhaustive : se reporter aux Conditions Particulière 2009/2790 Conditions Générales « DA 4 février 1987 CONTRAT D'ASSURANCE REponsabilite Civile EXPLOITANT D'AERODROME »)**

Sont exclues de la garantie les conséquences de la responsabilité civile de l'assuré du fait :

- des enlèvements des épaves
- des barrières d'arrêt
- des réunions ou manifestations aériennes ou sportives que l'assurance soit obligatoire ou non

**LIMITE DE GARANTIE**

<b>LIMITE DE GARANTIE Par sinistre et en tout par année d'assurance</b>	<b>2 300 000€</b>
<b>PRIME ANNUELLE TTC* Y compris Risques de Guerre et taxes de 9%</b>	457,80€
<b>Coûts d'acte</b>	15€ (dus une seule fois à la souscription)

**1/ Période d'assurance souhaitée : 12 mois à effet du ...../...../ ..... (contrat SANS tacite reconduction)**

La date d'effet de la garantie sera nécessairement située entre le 1er novembre 2009 et le 31 octobre 2010, et, sous réserve du paiement de la prime à AIR COURTAGE ASSURANCES :

- Envoi de la demande de souscription par courrier : la garantie sera acquise à la date indiquée par l'assuré sur la demande de souscription, au plus tôt le cachet de la Poste faisant foi
- Souscription en ligne sur [www.air-assurances.com](http://www.air-assurances.com) (Département AIRSPORT- Espace FEDERATIONS) par système sécurisé par carte bleue : la garantie sera acquise dès réception de l'e-mail de confirmation automatique par l'Assuré/Adhérent. Cet e-mail de retour est adressé automatiquement par le système.

**2/ Mode de règlement souhaitée:**

**AIR COURTAGE ASSURANCES**

Hôtel d'entreprises «Pierre Blanche»  
Allée des Lilas - BP 70008  
01155 St VULBAS CEDEX  
Tél. +33 (0)4 74 46 09 10  
Fax +33 (0)4 74 46 09 14  
[www.air-assurances.com](http://www.air-assurances.com)

**AIRSPORTS ASSURANCES**  
Département Fédérations et Groupements sportifs  
email : [airsports@air-assurances.com](mailto:airsports@air-assurances.com)

**AIR COURTAGE AVIATION**  
Département Aviation de loisirs, d'affaires et Entreprises aéronautiques  
email : [aviation@air-assurances.com](mailto:aviation@air-assurances.com)



- Règlement par prélèvement carte bancaire n° |\_\_|\_|\_|\_|\_|\_| |\_\_|\_|\_|\_|\_|\_| |\_\_|\_|\_|\_|\_|\_|  
|\_\_|\_|\_|\_|\_|\_|  
Expire fin |\_\_|\_|\_|\_|\_|\_| Les 3 derniers chiffres situés au dos de votre carte : |\_\_|\_|\_|\_|\_|\_|
- Chèque bancaire n° ..... Joint à l'ordre **d'AIR COURTAGE ASSURANCES**

**Le proposant soussigné déclare que les renseignements qui précèdent sont à sa connaissance, exacts et propose qu'ils servent de base à l'établissement du contrat qu'il peut souscrire. Toute réticence ou déclaration intentionnellement fautive, toute omission ou déclaration inexacte entraîne suivant le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.**

**Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance et accepter :**

**Les conditions de souscription figurant dans ce document (3 pages), les Conditions Particulières RESPONSABILITE CIVILE GESTIONNAIRE/EXPLOITANT DE PLATEFORME ULM n° 2009/2790+ Les Conditions Générales « DA 4 février 1987 CONTRAT D'ASSURANCE REponsabilite CIVILE EXPLOITANT D'AERODROME » + La Clause AVN 52F du 17.10.2001 « Avenant de couverture additionnelle », formant un tout indissociable.**

Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès d'AIR COURTAGE ASSURANCES.

Je prends note que je suis bénéficiaire d'une garantie souscrite pour une période de 12 mois à compter de la date d'effet mentionnée sur la demande de souscription (au plus tôt le cachet de la poste faisant foi en cas de souscription papier et au plus date de réception de l'email de confirmation en cas de souscription en ligne sur le site internet d'AIR COURTAGE ASSURANCES) et sous réserve du paiement de la cotisation annuelle selon le mode de règlement choisi. Une attestation d'assurance me sera délivrée prochainement.

Je prends note également que si j'ai adhéré au présent contrat en utilisant uniquement des techniques de communication à distance ( téléphone, fax, internet), et à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de mon activité commerciale ou professionnelle, je dispose de la faculté de renoncer à ce contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception pendant le délai de quatorze jours calendaires révolus à compter du jour de la conclusion du contrat (date d'effet), sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités. Dès lors que j'ai connaissance d'un Sinistre mettant en jeu la garantie de mon adhésion, je ne peux plus exercer ce droit de renonciation.

Pour exercer ce droit de renonciation, il suffit d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception rédigée sur le modèle ci-dessous à l'adresse suivante :

AIR COURTAGE ASSURANCES - BP 70008 - 01155 SAINT VULBAS CEDEX

“Je soussigné(e) M..... (nom, prénom, adresse) déclare renoncer à ma souscription au contrat .....(nom du contrat souscrit) n° ..... qu e j'avais souscrit à distance le ..... «  
Fait à ..... le ..... signature .....”.

Les garanties cessent à la date de réception de la lettre de renonciation, et les cotisations déjà versées me seront remboursées, à l'exception de celles correspondant à la période de garantie déjà écoulée.

Si des prestations m'ont ont déjà été versées au titre de mon adhésion, je ne peux plus exercer mon droit à renonciation.

Je reconnais que la fiche d'information légale d'AIR COURTAGE ASSURANCES m'a été transmise. AIR COURTAGE ASSURANCES a sélectionné la compagnie d'assurance LA REUNION AERIENNE sur ce type de garantie dans la mesure où cette dernière est l'assureur fédéral de la FFPLUM

Date :

Signature :

**Demande de souscription à compléter et à retourner avec votre règlement à :**

AIR COURTAGE ASSURANCES-BP 70 008- 01155 ST VULBAS CEDEX

**N°VERT FFPLUM: 0800 777 107**

E-mail : [ffplum@air-assurances.com](mailto:ffplum@air-assurances.com)

#### AIR COURTAGE ASSURANCES

Hôtel d'entreprises «Pierre Blanche»  
Allée des Lilas - BP 70008  
01155 St VULBAS CEDEX  
Tél. +33 (0)4 74 46 09 10  
Fax +33 (0)4 74 46 09 14  
[www.air-assurances.com](http://www.air-assurances.com)

3 / 3

 **AIRSPORTS ASSURANCES**  
Département Fédérations et Groupements sportifs  
email : [airsports@air-assurances.com](mailto:airsports@air-assurances.com)

 **AIR COURTAGE AVIATION**  
Département Aviation de loisirs, d'affaires et Entreprises aéronautiques  
email : [aviation@air-assurances.com](mailto:aviation@air-assurances.com)